

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)
COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES¹
11^e année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Année ↓	BERNE				FRIBOURG						
Semaines/an →	39				38						
Période de : →	45 minutes				50 minutes						
11 ^e	Sections Générale (G) / Moderne (M)		Section préparant aux écoles de maturité (P)		Exigences de base (EB) / Générale (G)		Prégymnasiale		Prégymnasiale avec Latin		
	Approfondissements et prolongements individuels (API) ²		Approfondissements et prolongements individuels (API) ²		Économie		Économie		Grec		
	2		1		2		1		2		
	et		ou		ou		ou		ou		
	Latin		3		Dessin technique		1		Éthique et cultures religieuses		
	ou		1		ou		ou		et		
	Mathématiques chapitres choisis (MCC)		1		Italien		1		Arts visuels		
	et		2		ou		ou		1		
TP de Biologie/Chimie/Physique		2		MITIC		1		1			
ou		1		ou		ou		1			
TP de sciences		2		TP de sciences		1		1			
Temps d'enseignement total		3 ³		Temps d'enseignement total		4		Temps d'enseignement total		2	

Année ↓	GENÈVE											
Semaines/an →	38½											
Période de : →	45 minutes											
11 ^e	Section Communication et technologie (CT)		Section Langues vivantes et communication (LC)				Section Littéraire-Scientifique					
	Expression orale		Profil Allemand/Anglais (AA)		Profil Sciences appliquées (SA)		Profil Latin (L)		Profil Sciences (S)		Profil Langues vivantes (LV)	
	1		1		1		4		2		2	
	Informatique		Expression orale		Expression orale		Latin		Biologie		Allemand : lecture et communication	
	2		1		1		4		2		2	
		Anglais : lecture et communication		Sciences appliquées				Démarches mathématiques et scientifiques		Anglais : lecture et communication		
		2		2				2		4		
Temps d'enseignement total		3		Temps d'enseignement total		3		Temps d'enseignement total		4		

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

¹ Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

² BE : Les élèves sont attribués à un groupe (Français, Mathématiques, Allemand) en fonction de leurs besoins et priorités.

³ BE : ces élèves ont également 2 périodes d'Activités créatrices sur textiles et TM que les élèves de la section P n'ont pas.

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)
COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES⁴
11^e année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Année ↓	JURA							
Semaines/an →	39							
Période de : →	45 minutes							
11 ^e	Options groupe 1		Options groupe 2		Options groupe 3		Options groupe 4	
	Latin	4	Sciences et techniques	2	Économie	2	Sciences et techniques	2
	Sciences expérimentales	2	Mathématique appliquée	2	Italien	2	Sciences expérimentales	2
	Anglais	2	Sciences expérimentales	2	Anglais	2	Activités manuelles	2
	Sciences Humaines	4	Anglais	2	Sciences Humaines	4	Sciences Humaines	4
		Sciences Humaines	4	Sciences expérimentales	2	Mathématique appliquée	2	
	Temps d'enseignement total							12

Année ↓	NEUCHÂTEL				TESSIN					
Semaines/an →	39				36½					
Période de : →	45 minutes				50 minutes					
11 ^e	Options professionnelles (OP) ⁵		Options académiques (OA) ⁶		Option Capacités expressives et techniques		Option Orientation ⁷			
	Activités créatrices manuelles		Langues anciennes		Éducation visuelle		2	Activités techniques et artisanales	2	
	ou		ou		ou			ou		
	Dessin technique et artistique		Langues modernes : Italien ou Espagnol		Éducation musicale		2	Cours commercial		2
	ou		ou		ou					
	Expression orale et corporelle		Sciences expérimentales		Techniques de projet et constructions		2			
ou		ou								
Informatique appliquée et gestion		Sciences humaines								
	Temps d'enseignement total		4	Temps d'enseignement total		4	Temps d'enseignement total		2	
				Temps d'enseignement total		2	Temps d'enseignement total		2	

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

⁴ Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

⁵ NE : Les options professionnelles obligatoires sont données sur un semestre; l'élève suit 2 options sur 4 durant l'année. Trois périodes sont consacrées à l'option proprement dite et une période est consacrée à la préparation d'un portfolio de compétences.

⁶ NE : L'élève suit une option académique obligatoire sur 4 durant l'année.

⁷ TI : Les élèves inscrits à l'option facultative de Français ne suivent pas l'option Orientation.

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)
COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES⁸
11^e année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Année ↓	VALAIS	VAUD					
Semaines/an →	38 ⁹	38					
Période de : →	45 minutes	45 minutes					
11 ^e	-	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG)		Voie générale (VG)			
	-	Option spécifique (OS) ¹⁰		Option de compétences orientée métiers (OCOM) ⁴			
		Économie et Droit	4	Formation générale (FG)	2 ¹¹	Options AACT ¹²	2
		ou		MITIC ¹³		Activités créatrices et manuelles / Arts visuels	
		Italien	4	et		ou	
		ou		Choix et projet personnel (Approche du monde professionnel)		Économie, droit et citoyenneté	
		Latin	4			ou	
		ou				Éducation nutritionnelle	
		Mathématiques et Physique (MEP)	4			ou	
						MITIC – Technologie numérique	
					ou		
					Sciences de la nature		
		Temps d'enseignement total	4	Temps d'enseignement total		4	

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

⁸ Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

⁹ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

¹⁰ VD : Selon les projets de formation et en regard des exigences de la VP, les élèves de la VG ont la possibilité de choisir une option spécifique de la VP et de suivre un enseignement de voie pré-gymnasiale dans quelques disciplines. Les élèves de la VG choisissent une option spécifique (OS) ou une option de compétences orientée métiers (OCOM).

¹¹ VD. Une partie de ce temps peut être consacré à la gestion de la classe.

¹² VD : Options artisanales, artistiques, commerciales, ou technologiques.

¹³ VD : Au travers de projets, les MITIC, le français, les mathématiques et l'OCOM AACT y sont également travaillés.